Les 3 destructeurs des revêtements de sol extérieur :

1. L'eau de pluie :

Qu'elle soit de la glace sous l'effet du gel, de l'eau de pluie, ou qu'elle soit échauffée sous l'effet du soleil sous forme de vapeur, l'eau infiltrée est le coupable principal de nombreux dégâts aux revêtements extérieurs.

Le but principal est d'évacuer rapidement l'eau en surface, en évitant sa stagnation et de ce fait son infiltration progressive dans le support. Une pente régulière de ~2 %, sans formation de flaques d'eau, est nécessaire pour favoriser son écoulement. De nombreuses variations de températures et des différences de dilatations thermiques provoquent de fines fissures. Les joints, fissures et raccords, et même certains revêtements permettent aux eaux de s'infiltrer continuellement dans le support.

Le retrait du fond et la charge mobile :

Peuvent provoquer des cisaillements dangereux entre le revêtement et son support :

a) par le retrait lors du séchage et du durcissement, de la sous-chape et du béton du support (jusqu'à 1mm/m). b) par le fléchissement alterné dû à des charges mobiles et des constructions porteuses sensibles aux vibrations.

Les variations de température saisonnières et dues aux intempéries :

Lors de différences de température (jusqu'à 80°C), la déformation thermique différentielle (parfois brusque, lors d'un orage) développe des contraintes de cisaillement dangereuses entre le revêtement et le support.

DRAINAIR- terrasse 20 - Le panneau de drainage à lame d'air.

Forme avec sa surface d'appui un creux libre de 14 litres/m². Les nopes ont une hauteur de 2cm et une surface d'appui de 14%. Les nopes coniques (289 nopes/m²) remplies de mortier (5 litres/m²) sont des piliers costauds qui forment le creux. Le fond des nopes est pourvu d'une grande ouverture afin que l'eau infiltrée puisse couler dans la lame d'air et vers les évacuations prévues à cet effet.

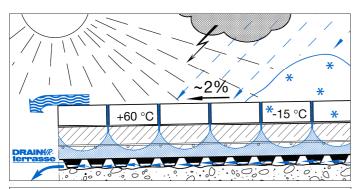
DRAINAR- terrasse 20 désolidarise le revêtement en coffrant une lame d'air drainante :

- Les eaux d'infiltration seront drainées rapidement et sûrement vers l'évacuation prévue.
- Les différences de mouvements entre le revêtement et son support, causées par le retrait, des charges mobiles ou des variations de températures, sont possibles sans provoquer des contraintes de cisaillement dangereuses.

La pose du revêtement de sol extérieur sur le panneau DRAINAR-terrasse 20 :

Elle dépend du type de revêtement : pavés, dalles ou carreaux. La pose se réalise drainante mais sans vides, traditionnellement (lit de sable stabilisé au ciment), sur chape fraîche ou au mortier-colle sur chape durcie. Lors du positionnement des joints de dilatation dans le revêtement, il est à considérer que le revêtement est désolidarisé de son support. De ce fait, les mouvements sont plus importants et l'emplacement des joints de dilatation ne dépend pas de ceux du support.

On distingue 2 types de constructions extérieures :



-2%

1 ■ Terrasses sur terre-plein et vide ventilé :

Une chape adhérente en pente peut être évitée, si le béton brut du support est pourvu d'une pente suffisante pour évacuer les eaux d'infiltration sans formation de flaques d'eau.

DRAINA/R- terrasse 20 est placé sur le béton brut.

2. Toiture terrasse sur locaux fermés :

La natte de séparation et de glissement FILTEX protège l'étanchéité. Par définition l'étanchéité est une surface conductible des eaux d'infiltration. Donc sa pente régulière ≥ 2% vers les évacuations est à respecter.

DRAINAIR- terrasse 20 est placé sur FILTEX.

L'isolation thermique et l'étanchéité doivent répondre aux prescriptions applicables aux toitures plates. En fonction des surcharges, la résistance à la compression du fond est à considérer.

L'évacuation des eaux sur les deux niveaux s'effectue par la rive extérieure ou par des avaloirs.

Emballe: Conditionnement: Dimension panneau: 1,36 x 2,16m

Surface totale: 2,94m² - Surface utile: 2,73m² (recouvr. 1 nope) 1 palette = 170 panneaux = 504m²



Copyright by EMG SA

Erich Meyer-Gillessen S.A. Rektor-Cremer-Straße, 39 4780 ST. VITH / Emmels - Belgique

Tél.: +32 (0)80 22 74 80 Fax: +32 (0)80 22 63 16 e-mail: info@emg-meyer.be